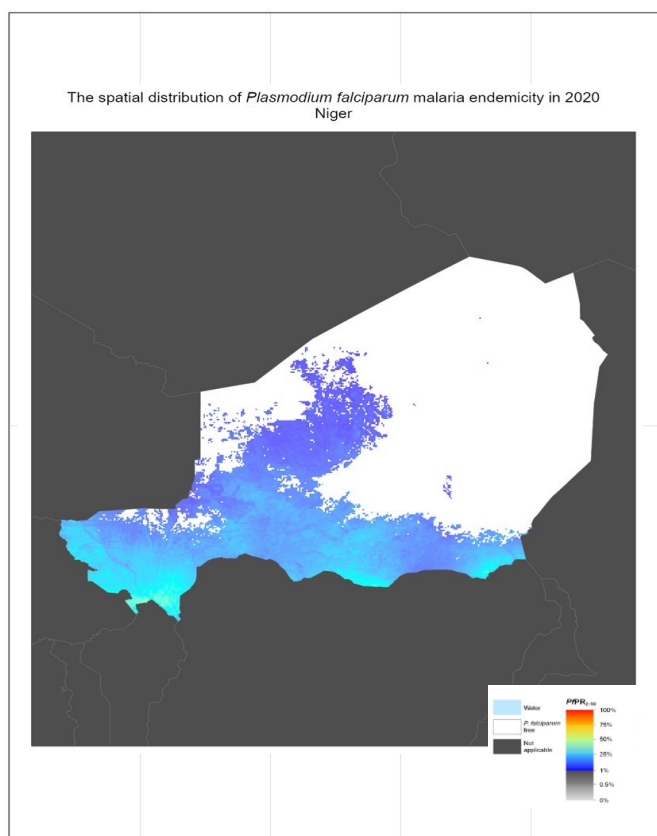


Niger – Rapport trimestriel d'ALMA

2^e trimestre 2026

Carte de Score pour la Redevabilité et l'Action



La transmission du paludisme est la plus intense dans le sud, tandis que les régions désertiques du nord ne sont pas affectées. Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 6 958 696 cas de paludisme en 2024 et 8 305 décès.

Mesures

Politique

Instrument AMA signé, ratifié et déposé à la CUA		
Activités antipaludiques ciblant les réfugiés prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme		
Activités antipaludiques ciblant les personnes déplacées prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme		
Lancement de Zéro Palu ! Je m'engage		
Lancement Conseil et fonds pour l'élimination du paludisme		
Introduction du vaccin antipaludique		

Suivi de résistance, mise en œuvre et impact

Études d'efficacité des médicaments menées depuis 2019 et données déclarées à l'OMS		
Résistance aux insecticides suivie depuis 2020 et données déclarées à l'OMS		
% contrôle des vecteurs cette dernière année avec matériel de nouvelle génération		43
CTA en stock (stock >6 mois)		
TDR en stock (stock >6 mois)		
En bonne voie de réduire l'incidence du paludisme d'au moins 75% d'ici 2025 (par rapport à 2015)		
En bonne voie de réduire la mortalité du paludisme d'au moins 75 % d'ici 2025 (par rapport à 2015)		

Indicateurs témoins de la santé maternelle et infantile et des MTN

Couverture de traitement de masse pour les maladies tropicales négligées (indice NTD,%) (2024)		25
% des DMM atteignant les cibles de l'OMS		80
Allocation budgétaire de l'État aux MTN		
Estimation du pourcentage d'enfants (0 à 14 ans) atteints du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2025)		39
Vaccins DTC3 2025 parmi les bébés de 0-11 mois		87
Changement climatique et maladies à transmission vectorielle (MTV) dans les contributions déterminées au niveau national (CDN)		

Légende

	Cible atteinte ou sur la bonne voie
	Progrès mais effort supplémentaire requis
	Pas en bonne voie
	Sans données
	Non applicable

Paludisme - le « Big Push » à l’horizon 2030

L’Afrique se trouve au cœur d’une véritable tempête qui menace de perturber les services contre le paludisme et de réduire à néant les progrès de plusieurs décennies. Les pays doivent agir de toute urgence pour éviter et atténuer le préjudice de la crise financière qui continue de sévir dans le monde, de l’APD en baisse, de menaces biologiques grandissantes, du changement climatique et des crises humanitaires. Ces menaces représentent la plus grave situation d’urgence posée à la lutte contre le paludisme depuis 20 ans. Elles conduiront, faute d’action, à la recrudescence et à de nouvelles épidémies de paludisme. Si l’on veut retrouver le cap et éliminer le paludisme, il faudra mobiliser chaque année 5,2 milliards de dollars US pour financer pleinement les programmes de lutte nationaux et combler de toute urgence les déficits suscités par les réductions récentes de l’APD. Les conditions météorologiques extrêmes et le changement climatique présentent une lourde menace. D’ici aux années 2030, 150 millions de personnes en plus courront le risque de contracter le paludisme du fait de températures et d’une pluviosité accrues. Il faut aussi confronter la menace de la résistance aux insecticides et aux médicaments, de l’efficacité réduite des tests de diagnostic rapide et du moustique invasif *Anopheles stephensi* qui propage le paludisme en milieu urbain aussi bien que rural. La panoplie d’outils disponibles à la lutte contre le paludisme continue de s’étendre. L’OMS a approuvé l’utilisation de moustiquaires à double imprégnation 43 % plus efficaces que les modèles traditionnels et aptes à compenser l’impact de la résistance aux insecticides. L’OMS a par ailleurs approuvé récemment le recours aux répulsifs spatiaux. De nouveaux médicaments thérapeutiques et deux vaccins pour enfants ont également été approuvés. Un nombre grandissant de pays déploient ces nouveaux instruments. La lutte contre le paludisme peut servir de modèle pionnier pour le renforcement des soins de santé primaires, l’adaptation au changement climatique et aux situations sanitaires et la couverture de santé universelle. Les pays se doivent d’entretenir et d’accroître leurs engagements de ressources domestiques, notamment à travers les conseils et fonds multisectoriels pour l’élimination du paludisme et des MTN, qui ont mobilisé à ce jour plus de 245 millions de dollars US.

Un rapport récent d’ALMA et de MNM UK, intitulé « The Price of Retreat », met en exergue l’impact du paludisme entre 2025 et 2030 sur le PIB, le commerce et les secteurs clés du développement en Afrique. Si le Niger se trouve dans l’incapacité de soutenir la prévention du paludisme du fait de réductions du financement, on enregistrerait selon les estimations une perte de PIB chiffrée à 3,3 milliards de dollars US entre 2025 et 2030. Si nous mobilisons en revanche les ressources requises pour atteindre une réduction de 90 % du paludisme, le Niger verra son PIB croître de 7 milliards de dollars US.

Progrès

Le pays a achevé son plan national de surveillance et gestion de la résistance aux insecticides et a récemment présenté les résultats de ses tests de résistance aux insecticides à l’OMS. Pour faire face aux niveaux croissants de résistance aux insecticides, il déploie des moustiquaires de nouvelle génération.

Conformément au programme prioritaire de la présidence d’ALMA, M. le Président-Avocat Duma Gideon Boko, le pays a renforcé ses mécanismes de suivi et de redevabilité concernant le paludisme par l’élaboration d’une carte de score, non encore publiée toutefois au Hub ALMA des cartes de score. Le pays travaille à l’élaboration d’une note-concept de Conseil pour l’élimination du paludisme.

Impact

Les nombres annuels déclarés s’élèvent à 6 958 696 cas de paludisme en 2024 et 8 305 décès.

Problème principal

- Ressources insuffisantes à l’accès à une couverture élevée des interventions essentielles de lutte contre le paludisme, du fait notamment des réductions récentes de l’APD.

Mesures clés recommandées précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
Mobilisation de ressources	Chercher à combler les principales insuffisances de financement de la lutte contre le paludisme.	T2 2024		Le PNLP, avec l'aide de ses partenaires, prépare une rencontre avec le secteur privé en vue de mobiliser des fonds destinés à la lutte contre le paludisme au Niger. Une assistance technique supplémentaire est demandée.
Impact	Veiller à assurer la priorité de la lutte contre le paludisme dans le protocole d'entente avec le pays issu de la stratégie de santé mondiale des États-Unis « America First Global Health Strategy », ainsi que l'élaboration de plans de priorités chiffrés.	T4 2025		Le pays a signé le protocole d'entente négocié avec le gouvernement américain et la lutte contre le paludisme y est incluse.

Le Niger a répondu favorablement à la mesure recommandée concernant la surveillance de la résistance aux médicaments ainsi que l'inclusion des réfugiés dans le plan stratégique national et il continue à suivre les progrès des interventions mises en œuvre.

Santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente

Progrès

Le pays a amélioré ses mécanismes de suivi et de redevabilité par la mise au point d'une carte de score de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente.

Mesures clés recommandées précédemment

Le Niger a répondu favorablement aux mesures de SRMNIA recommandées pour résoudre la faible couverture des thérapies antirétrovirales chez les enfants et continue à suivre les progrès des interventions mises en œuvre.

Maladies tropicales négligées

Progrès

Les progrès réalisés sur le plan des maladies tropicales négligées (MTN) au Niger se mesurent au moyen d'un indice composite calculé d'après la couverture de la chimiothérapie préventive atteinte pour la filariose lymphatique, la schistosomiase, les géohelminthiases et le trachome. Le pays a été certifié avoir éliminé l'onchocercose en tant que problème de santé publique en 2025. En 2024, la couverture de la chimiothérapie préventive était de 100 % pour la filariose lymphatique, l'onchocercose et les géohelminthiases (sous surveillance), de 97 % pour la schistosomiase et de 0 % pour le trachome. Globalement, l'indice de couverture de la chimiothérapie préventive des MTN au Niger en 2024 est de 25, en baisse nette par rapport à la valeur d'indice 2023 (75). Le pays n'a pas atteint la cible DMM de l'OMS pour le trachome qu'en 2024. Le pays a créé un poste budgétaire consacré aux MTN.

Mesure clé recommandée précédemment

Le pays a répondu favorablement à la mesure recommandée concernant les efforts de mise en œuvre de la chimiothérapie préventive contre le trachome et l'accès aux cibles de l'OMS.

Légende

	Mesure accomplie
	Progrès
	Pas de progrès
	Résultat non encore échu.